N°28

MAIRIE DE LAPALISSE
03120

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 003-210301388-20260914-MOUSTIQUETIGRE-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
10 SEPTEMBRE 2026

DATE D'AFFICHAGE
10 SEPTEMBRE 2026

L'an **deux mil vingt-six**
Le Quatorze Septembre à 19 heures 00
Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de
Madame CHERVIN Stéphanie, Maire
Étaient présents :
Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme BUJAN. Mme MERLE. M. BODIN. M. GANTHER. Mme GRIMAUD. M. CHERVIER. M. BOUTONNAT. Mme AUGIER. Mme BONNEFOY. Mme BOURDUCHE M. COUPERIER. M. TERRENOIRE. Mme COURSOL. Mme CHAPON-ROLLAT. M. MERCIER. M. HOARAU. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : **23**
PRÉSENTS : **19**
VOTANTS : **22**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- **M. BOUCHET, pouvoir à Mme BUJAN,**
- **M. FUMOUX, pouvoir à Mme CHERVIN,**
- **Mme RAQUIN, pouvoir à Mme CHAPON-ROLLAT.**

Absente :

- **Mme ROMEUF.**

Monsieur Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.

OBJET : DÉSIGNATION RÉFÉRENTS LUTTE ANTI-VECTORIELLE / MOUSTIQUE TIGRE.

Madame le Maire explique :

Au delà des nuisances importantes pour les habitants et usagers des communes, le moustique tigre constitue un enjeu sanitaire croissant sur notre territoire, en raison de l'expansion de son aire d'implantation et de sa capacité à transmettre des virus.

Dans ce contexte, la prévention repose sur des actions simples, régulières et coordonnées à l'échelle locale qui permettront de réduire les nuisances pour les habitants, limiter les risques sanitaires, valoriser l'engagement de la collectivité dans une démarche de santé publique. Dans le cadre du Plan Régional santé environnement, un réseau de référents « espèces nuisibles à la santé » est en cours de structuration.

À cette fin, la commune de Lapalisse doit désigner un binôme élu / agent technique afin de coordonner les actions de prévention sur le territoire, relayer les informations et les outils régionaux, faciliter l'articulation avec les dispositifs existants.

.../...

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 003-210301388-20260914-MOUSTIQUETIGRE-DE

Madame le Maire propose au Conseil de désigner :

- Patrick BODIN / Adjoint au Maire et Olivier COIGNY / Directeur des Services Techniques comme référents « Espèces à enjeux pour la santé humaine » en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente, décide à l'unanimité :

- de désigner Patrick BODIN et Olivier COIGNY comme référents « espèces à enjeux pour la santé humaine » en Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Stéphanie CHERVIN,
Maire de LAPALISSE

MAIRIE DE LAPALISSE 03120

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le 28 SEP. 2026

Publié
le : 15 SEP. 2026
Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

MAIRIE DE LAPALISSE 03120